

REVUE DE LA JURISPRUDENCE DE LA CEDH ET DE LA CJUE SUR LES PRISONS

SEPTEMBRE 2022

Cette compilation rassemble les principaux arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme et de la Cour de justice de l'Union européenne en matière pénitentiaire. En rendant compte des grandes tendances de la jurisprudence européenne, et en identifiant les éventuels angles morts, elle vise à soutenir le travail des chercheurs et praticiens du droit dans ce domaine, ainsi qu'à élaborer de nouvelles stratégies contentieuses.

APERÇU DES AFFAIRES JUILLET-AOÛT 2022

OLIYNICHENKO c. RUSSIE ET UKRAINE ■ [Requête n° 31258/22](#)

Soldat ukrainien détenu par les forces russes dans un camp de prisonniers de guerre : **Mesure provisoire**, la Russie est invitée à assurer le respect des droits de la Convention et à fournir une assistance médicale si nécessaire.

CHOCHOLÁČ c. SLOVAQUIE ■ [Requête n° 81292/17](#).

Interdiction générale et indiscriminée de la détention de matériel pornographique par les détenus ne permettant pas une évaluation de la proportionnalité dans un cas individuel : **violation de l'article 8**.

HUBER c. CROATIE ■ [Requête n° 39571/16](#)

Prisonnier disposant de moins de 3 m² d'espace personnel pendant plus de trois ans : **violation de l'article 3**.

YEPIKHIN c. RUSSIE ■ [Requête n° 29389/19](#)

Soins médicaux inadéquats (cancer) et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 3, violation de l'article 13**.

ZVEREV ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 26363/18 et 2 autres](#)

Vidéosurveillance permanente des détenus et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 8, violation de l'article 13**.

YERUSLANOV c. RUSSIE ■ [Requête no 69591/17](#)

Soins médicaux inadéquats (lymphome conjonctival) et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 3, violation de l'article 13**.

CHERNOUSOV ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 79688/16 et 2 autres](#).

Soins médicaux inadéquats (notamment asthme bronchique, cancer de la thyroïde, tumeur de l'œil, conjonctivite, cancer de la prostate) et absence de recours : **violation de l'article 3, violation de l'article 13**.

BORISOVSKIY c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 41248/17 et 75083/17](#).

Restriction des visites conjugales de longue durée pendant quatre ans pour un prisonnier en détention provisoire : **violation de l'article 8**.

RUDYKH ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 55659/14 et 2 autres](#)

Menottage systématique des détenus à vie hors de leur cellule : **violation de l'article 3**.

DILSHNAYDER ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 57636/16 et 2 autres](#)

Régime de détention strict des personnes condamnées à perpétuité (isolement et menottage systématique) : **violation de l'article 3.**

KUZMIN ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 41563/18 et 2 autres](#)

Vidéosurveillance permanente des détenus dans les établissements de détention provisoire et centres correctionnels post-condamnation, et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 8, violation de l'article 13.**

PISAREV ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 2556/18 et 4 autres](#)

Soins médicaux inadéquats (VIH, hépatite, maladies pulmonaires, cataracte aux deux yeux, arthrose, décollement de la rétine, gonflement des pieds et des chevilles) et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 3, violation de l'article 13.**

TARATUNIN ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 2051/18 et 4 autres](#)

Vidéosurveillance permanente des détenus dans les établissements de détention provisoire et centres correctionnels post-condamnation, et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 8, violation de l'article 13.**

TSAREV ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 83036/17 et 7398/18](#)

Vidéosurveillance permanente des détenus dans les établissements de détention provisoire et centres correctionnels post-condamnation, et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 8, violation de l'article 13.**

BANCHILA ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 82816/17 et 4 autres](#)

Soins médicaux inadéquats (notamment maladie parodontale, absence de dents, hépatite, ulcère à l'estomac, fracture de la hanche, fracture de la mâchoire) et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 3, violation de l'article 13.**

AKHPOLOV ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 55025/17 et 6 autres](#)

Soins médicaux inadéquats (VIH, cancer, hypertension, accident vasculaire cérébral, mécanisme de remplacement de la hanche endommagé) et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 3, violation de l'article 13.**

YARNYKH ET AUTRES c. RUSSIE ■ [Requêtes n° 18607/17 et 5 autres](#)

Prisonniers en situation de handicap ne bénéficiant pas d'une assistance ou d'un équipement spécial, et absence de recours effectif à cet égard : **violation de l'article 3, violation de l'article 13.**

ROTARU c. ROUMANIE ■ [Requête n° 26075/16](#)

Absence d'intervention chirurgicale pour la cataracte du détenu pendant plusieurs années, en raison de laquelle sa vision a été considérablement réduite et il a perdu la capacité de travailler : **violation de l'article 3.**

UKRAINE c. RUSSIE (X) ■ [Requête n° 11055/22](#)

L'Ukraine a demandé à la Cour d'indiquer des mesures provisoires au gouvernement russe concernant les prisonniers de guerre ukrainiens capturés par la Russie dans l'usine Azovstal de Mariupol : **demande couverte par les précédentes mesures provisoires** indiquées dans l'affaire *Oliynichenko c. Russie et Ukraine* (Requête n° 31258/22 – voir ci-dessus).

LIRE LA SUITE SUR NOTRE [SITE WEB](#) >>

**EUROPEAN
PRISON
LITIGATION
NETWORK**

www.prisonlitigation.org

21ter rue Voltaire

75011 Paris

France

contact@prisonlitigation.org

 **ICPR**
Institute for Crime & Justice Policy Research

Cette compilation est financée par l'Union européenne et le Fonds Robert Carr. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne, de la Commission européenne ou du Fonds Robert Carr. Ni l'Union européenne, ni la Commission européenne, ni le Fonds Robert Carr ne peuvent en être tenus pour responsables.

**ROBERT
CARR
FUND** For civil
society
networks

